

11 juin 2018

Bayer AG acquiert Monsanto Company pour 63 milliards de dollars américains

Davies a représenté Monsanto Company relativement à des questions liées à la réglementation canadienne dans le cadre de son acquisition par Bayer AG pour une contrepartie d'environ 63 milliards de dollars américains.

La fusion, qui donnera naissance à un leader mondial dans le domaine de l'agriculture, a fait l'objet d'examen réglementaires poussés au Canada et ailleurs dans le monde. Pour dissiper les préoccupations liées à l'incidence de l'opération proposée sur la concurrence au Canada, le commissaire de la concurrence et Bayer AG ont conclu un consentement aux termes duquel Bayer convenait de se départir de ses activités relatives aux semences et traits de canola, aux semences et traits de soja, aux semences de carotte et au traitement de semences.

Les clients font souvent appel à l'équipe Concurrence, lois antitrust et examen de l'investissement étranger de Davies pour tirer parti de son expertise dans le domaine des fusions canadiennes et multinationales les plus complexes et médiatisées. L'équipe chargée de cette opération comprenait John Bodrug, Elisa Kearney et Alysha Manji-Knight.